

## PROJET d'ETABLISSEMENT 2013-2016

### 1 – Améliorer la performance de l'établissement :

- 1.1 - augmenter durablement le taux d'orientation de nos élèves de seconde GT vers nos filières GT,

Constat : une décroissance prononcée de notre cohorte d'élèves de seconde GT à l'année n par rapport à celle de première GT de l'année n+1 semble constante (30 % en moyenne avec des variations de 18 à 38 %). L'orientation des élèves dans une première générale ou technologique, voire professionnelle d'un autre lycée reste une dynamique parfaitement acceptable. Elle ne saurait toutefois être assimilée à un échec réellement imputable à l'établissement.

Le fort taux de redoublement en fin de seconde GT qui est resté un élément de distinction pour le lycée PEM par rapport aux autres lycées du département, d'une part et le taux de d'orientation vers d'autres voies (seconde professionnelle, apprentissage, arrêt des études, ...) d'autre part ne permettent pas d'alimenter en nombre suffisant l'effectif de première GT l'année suivante. Cette caractéristique rend l'établissement mécaniquement dépendant du recrutement d'élèves de seconde en provenance d'autres établissements. Cette situation est d'autant plus aléatoire que la valorisation des filières proposées au lycée PEM auprès de ces élèves est peu aisée dans leurs lycées respectifs. Il n'est pas de tradition d'aller les informer sur place, à l'image de ce qui se passe pour les élèves de troisième dans leurs collèges.

#### Actions :

1.1.1 – Organiser le dispositif d'accompagnement personnalisé de sorte que la réponse au besoin soit apportée le plus tôt possible dans l'année scolaire et diminuer l'échec et le risque de démotivation (indicateurs possibles : taux de réponses apporté : nombre d'élèves dans le dispositif / nombre d'élèves repérés, ...)

1.1.2 – Réaliser un diagnostic pédagogique des élèves de seconde GT dès la phase d'inscription en juillet pour les élèves présents et à la rentrée pour les autres afin de faire démarrer l'accompagnement personnalisé très tôt (indicateurs possibles: date de démarrage de l'AP)

1.1.3 – Mettre en œuvre une réunion à mi-trimestre réunissant le PP, le CPE, le COP, la Direction permettant d'évaluer la réponse aux besoins des élèves en AP (indicateurs possibles: le PP formule un avis positif ou réservé sur la réponse pédagogique proposée à chaque élève, ...)

1.1.4 – Opérer une prise en charge différenciée des redoublants (indicateurs possibles: existence ou non d'une pratique, existence ou non d'une pratique concertée, ...)

- 1.2 - accompagner la filière professionnelle TFCA

La seconde professionnelle TFCA compte une proportion régulièrement assez élevée d'élèves de troisième orientés par défaut. Cela se traduit au cours de la formation par des réorientations vers l'apprentissage, par des décrochages scolaires, par des démissions avant la date du diplôme.

#### Actions :

1.2.1 – Organiser un dédoublement des disciplines de l'enseignement général quand ce n'est pas prévu par les textes réglementaires

1.2.2 – Accompagnement du PP par un PP adjoint

- 1.3 - augmenter le taux d'accès de la seconde aux baccalauréats de nos élèves



Constat : Le taux d'accès de la seconde en première et les taux de réussite aux baccalauréats GT deux ans plus tard doivent nous interroger. Les réorientations et les redoublements de fin de seconde GT devraient pouvoir laisser espérer une réussite plus élevée à l'examen.

L'établissement doit-il durcir les conditions de passage de seconde en première GT, au risque de réduire d'autant les effectifs de première GT, au risque d'amoinrir l'indicateur particulièrement observé qu'est le taux de redoublement ?

Comment l'établissement peut-il accompagner les élèves qui sont autorisés à passer dans les classes supérieures, alors qu'ils sont ou qu'ils apparaissent encore trop fragiles au point d'échouer à l'examen ?

La première cohorte d'élèves issue de la réforme du bac pro a passé le bac pro en 2012. Voici les premiers enseignements :

Le taux d'accès de la seconde pro à terminale et le taux d'accès de la seconde pro au bac pro sont notoirement plus élevés que dans l'ancien schéma (BEP+BAC), d'où une élévation mécanique du niveau moyen de la cohorte. Les taux de réussite au bac pro sont moins élevés que dans l'ancien schéma pour des raisons que chacun peut comprendre.

Actions :

- 1.3.1 – Organiser des études obligatoires en seconde GT en ciblant des élèves (AED)
- 1.3.2 – Organiser des heures d'aide aux devoirs (professeurs, AED)
- 1.3.3 - Motiver les élèves par des actions régulières avec le milieu professionnel : interventions de professionnels, visites d'entreprises, ... (indicateurs possibles : nombre d'actions par filières, ...)
- 1.3.4 Favoriser, optimiser le dédoublement des disciplines

#### 1.4 - prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

Constat : Les élèves de bac pro sont ceux qui le plus sont exposés au décrochage scolaire. Jusqu'en 2011, chaque année, entre 10 à 15 élèves de plus de 16 ans interrompent leurs cursus avant l'obtention d'une certification. Cela représente 3 à 5 % des élèves de la voie professionnelle de l'établissement.

Actions :

1.4.1 – Mobiliser les PP en liaison avec les CPE, les infirmiers, l'AS et les membres des équipes pédagogiques pour réaliser une veille des premiers signes du décrochage. (indicateurs possibles : existence d'une procédure de signalement, taux de traitement des cas signalés, ... )

1.4.2 – Mobiliser les membres de chaque équipe pédagogique pour épauler le PP dans l'élaboration d'approche concertée et adaptée au besoin de chaque élève fragile. (indicateurs possibles : , ... )

1.4.3 - Conforter le fonctionnement de la commission de prévention du décrochage (indicateurs possibles : régularité de la fréquence des réunions, )

## **2 – Démarche d'agenda21 au niveau de l'établissement et confort de vie de l'élève**

Agenda21

Constat : l'établissement est labellisé lycée des métiers dans trois domaines dont l'environnement, en relation avec les formations offertes qui traversent le domaine du développement durable.

La région Centre a consacré un investissement conséquent pour améliorer la performance énergétique des bâtiments de l'établissement. Un éco-quartier est en construction aux portes du lycée. De nombreux arguments plaident pour s'inscrire dans



une telle démarche qui pourrait sensiblement améliorer le confort de vie scolaire et diminuer le nombre d'incivilités.

Actions :

- 2.1 Plan de déplacement d'établissement scolaire  
Constituer un groupe de pilotage au sein de l'établissement.  
Elaborer un PDES avec le soutien de la Région Centre et avec l'appui méthodologique de spécialistes mandatés par la collectivité. S'appuyer sur cette action comme support pédagogique.  
(indicateurs possibles : existence du PDES, niveau d'adhésion, mise en œuvre et exploitation ... )
- 2.2 Elaborer un Agenda21 avec le soutien de la Région Centre et avec l'appui méthodologique de spécialistes mandatés par la collectivité.  
(indicateurs possibles : existence de l'Agenda21, niveau d'adhésion, mise en œuvre et exploitation ... )

Confort de vie de l'élève

Constat : quelles activités sont elles offertes aux élèves en dehors des heures de cours ? L'accès au CDI et le travail dans une salle d'étude surveillée à certaines heures restent les seules « options » organisées. Le lycée Pierre-Emile MARTIN souffre donc de l'absence de lieux extérieurs abrités et intérieurs pour répondre à la nécessité d'échanges sociaux. La maison des lycéens redémarre tout juste après un sommeil dû à une dissolution de l'association.

Cette situation a pour conséquence une occupation « sauvage » assez massive des lieux d'accès comme les couloirs et les escaliers. On peut d'ailleurs observer une montée en puissance des incivilités (dégradations de toutes natures sur l'immobilier, sur des organes du système de sécurité, du système électrique et d'éclairage, ...)

Actions :

- 2.3 Entamer une réflexion sur le fonctionnement et le positionnement géographique du pôle vie scolaire pour déterminer un schéma d'organisation global plus adapté à la situation et aux conditions actuelles
- 2.4 Offrir aux élèves davantage de possibilités d'occupation et de lieux d'accueil en dehors des heures de cours.
- 2.5 Mieux gérer les heures « libres » de l'emploi du temps des élèves de seconde.
- 2.6 Augmenter la disponibilité de la salle d'étude surveillée et la rendre plus attractive.
- 2.7 Améliorer l'offre culturelle et l'accès au réseau internet proposés aux internes

### **3 – Ouverture culturelle et artistique**

Constat : L'exposition à la culture et à l'art de la population du lycée reste à développer. La professeure référent culture présente une offre variée dont des élèves et des internes peuvent de saisir. Quelques autres professeurs (arts appliqués, lettres) organisent des actions ou/et participent à des opérations pilotées par le service académique. Ils élaborent également des projets culturels autonomes à destination d'une classe ou d'un groupe de classes.

Il y a lieu de chercher à augmenter le nombre d'événements culturels à destination des élèves. Essayer d'introduire des œuvres dans leur propre espace, essayer de multiplier les moments où ils peuvent « se frotter » à l'art et la culture par plaisir, en dehors de toute commande pédagogique.

Des voyages scolaires pédagogiques en GB et en Allemagne ont lieu annuellement.

Actions :

- 3.1 – Mobiliser les membres de la communauté scolaire sur l'enjeu culturel et artistique. Favoriser le traitement de la composante artistique des projets technologiques et professionnels.



3.2 – Faire intervenir le professeur référent culture au cours de la séance (éviter la fin de séance) lors de la prérentrée.

3.3 – Etudier la pertinence de la création d'un lieu d'exposition permanent au sein de l'établissement, lieu qui accueillerait des œuvres au cours de l'année.

3.4 – Promouvoir les échanges internationaux : mobilité internationale dans le cadre des PFMP, échanges linguistiques à distance, poursuivre les voyages scolaires internationaux.